



Frontignan, le 15 décembre 2016

Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre 2016

Présents : G. Chaput, R. Casses, D. Coquery, G. Forner, F. Herrera, C. Robquin, M. Lidou

Absents excusés : P.Fontaine, R.tant, D. Tsouladzé

Début de la réunion : 18 h 15

Ordre du jour :

1- Approbation du compte rendu de CA du 14.10.2016

Aucune remarque n'étant formulée par les membres du CA avant sa diffusion, le compte rendu est validé.

2- Informations diverses

À la demande du Président l'ordre du jour est entamé par les sujets courants.

- **Association HUMANISME et CULTURE :** concernant ce projet de lecture publique, pour la brochure 2017 dont le thème « *Notre terre est unique à Frontignan et ailleurs-préservez là* » Gérard Chaput sollicite les membres pour l'élaboration du texte. Christian Robquin aidé de Maurice Lidou se proposent pour réaliser ce travail (Texte à fournir pour le 15.01.2017) ; axe de composition : Dépollution et réhabilitation de cette friche.
- **Rencontre avec les membres du CHSCT du Centre de tri de la poste de La Peyrade :**
Contactée et sollicitée par les membres de cette instance dans le cadre de leur mandat pour une enquête sur la situation environnementale de leur centre proche des sociétés HEXIS et SCORI, une réunion informelle a eu lieu le 1^{er} décembre. Sujet de préoccupation majeur la protection des salariés pouvant être soumis aux retombées des rejets dans l'atmosphère dues à l'activité industrielle de ces entreprises. Gérard Chaput et Francis Herrera qui représentaient l'association ont répondu aux questions ; le Président décrivant les conditions environnementales des lieux.
- **Assemblée Générale extraordinaire Air Languedoc Roussillon :** Comme prévu initialement, Francis Herrera a représenté l'association lors de cette réunion. Elle a eu lieu le 2 décembre à Montpellier. Il rappelle l'objet de celle-ci qui a été de valider la fusion entre AIR Languedoc Roussillon et AIR Midi Pyrénées dans le cadre des AASQA (Association Agréée pour le Suivi de la Qualité de L'air), conséquence de la réforme territoriale.
À retenir que cette fusion suppose plus une absorption d'Air Languedoc Roussillon par Air Midi Pyrénées.
À signaler parmi l'assemblée, la présence des entreprises impliquées dans le fonctionnement de l'observatoire des odeurs mis en place sur Frontignan, de Madame Combou représentante de FNE Midi Pyrénées et l'absence de Madame Fromage Mariette directrice d'AIR LR.
Compte tenu de ce processus en cours, il signale qu'il y aura sûrement du retard sur le deuxième bilan de l'observatoire des odeurs qui était prévu fin novembre.
- **Projet de vœux aux adhérents :**
Le secrétaire est chargé de faire une proposition.
- **Dossier de demande d'affiliation à France Nature Environnement :**
Le secrétaire informe que le dossier est constitué et qu'il sera adressé à cette organisation dans le courant de la semaine.

- **Communication Municipale :**
Le Président indique qu'il a été contacté par le service communication de la Mairie pour une demande de participation au 155^e numéro de « enville ». Objet : fournir un texte sur le rôle de l'association. (suite à donner en attente de précisions)
- **Plan de prévention Interne (PPI) GDH/BP :**
L'association a reçu la convocation de la Préfecture pour la prochaine réunion. Elle aura lieu le 10 janvier 2017. Gérard Chaput et Christian Robquin qui ont participé aux premières commissions seront présents. Le document sera transmis aux membres du CA pour avis.
- **Compte rendu de la CSS de GDH/BP du 12 février 2016 (reçu le 25.11.2016) :**
Le secrétaire a adressé à nos représentants le document. Quelques points demandent explications. Ils seront abordés lors de la réunion avec la DREAL le 22 décembre.
- **Incident sur cuve GDH/BP :**
Les membres du Conseil se disent satisfaits de la réaction de communication réalisée à ce sujet sur Midi libre (2.12), sur France bleu Hérault et à l'encontre de nos adhérents. C'est un nouveau signal négatif de l'état de ce dépôt et sa durée de vie doit être évaluée. Ce point sera également abordé lors de la réunion avec la DREAL le 22 décembre.
Satisfaction aussi des remontés positives de quelques adhérents qui nous ont adressé leurs sentiments d'approbation.
- **Dépollution du terrain Exxon Mobil :**
Mis à part les résultats des mesures de la qualité de l'air sur l'activité des biopiles (qui sont globalement bons), les résultats de pollution par les hydrocarbures des terrains annexes proches des habitations des riverains n'ont pas été communiqués. Gérard Chaput et René Casses se proposent d'aller questionner à ce sujet les services techniques de la Mairie.

3 - Réunion avec la DREAL le 22 décembre 2016

Un débat entre les membres autour des questions à poser à lieu, il en ressort une série d'interrogation sur :

- La Dépollution des terrains ex-raffinerie par ESSO France (suite utile aux courriers DREAL du 3.05 concernant les riverains et du 28.08.2016 sur le comité de pilotage).
- La CSS : fonctionnement, informations, compte-rendu et suivi des questions posées.
- L'émanation et poussières du quartier La Peyrade (SAIPOL et activités portuaires ainsi que Frontignan centre) et suites envisagées aux conclusions figurant au bilan 2015 de AIR-LR touchant cette zone.
- L'actualisation des documents de prévention dont la sortie était prévu en juin 2016 (PPI, PCS et DECRIM).
- La suite à l'enquête publique HEXIS.
- Le Calendrier du délaissement, départ et démolition effectives de la propriété de M. et Mme BOULET.

Cependant deux points majeurs animent plus particulièrement les discussions, il s'agit :

- De la communication ou de l'accès des informations concernant l'avancement des travaux de mise en sécurité du dépôt pour la maîtrise des risques à la source.
- De la compréhension de l'incident de déformation survenu sur une cuve courant novembre qui préfigure de l'état de vieillissement de ce site.

René Casses intervient sur la protection de la population par rapport à la vétusté et suggère qu'il faudra prendre en compte cet aspect et aller au-delà de la protection définie actuellement.

Dominique Coquery fait ressortir le financement du plan d'investissement qui n'est peut être pas à la hauteur des enjeux de mise en sécurité du site.

Maurice Lidou, au sujet de l'accès aux informations, fait remarquer qu'à partir du moment où il y a des interventions régulières de maintenances préventives ou de remises aux normes ; il y a forcément des expertises sur les travaux réalisés et donc des documents de synthèses qui devraient être produit lors des CSS. Il suggère de demander, lors de la réunion du 22, la liste des documents auxquels l'association peut avoir accès.

Date du Prochain CA :

La date du 9 janvier est confirmé (même lieu, même heure).

La séance est levée à 20 h 30

Le secrétaire : F. Herrera



*Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration
réunis vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année*